



Nous nous sommes rencontrées avec Agnès lors de notre BPREA au Rheu (35) en 2017-2018. Le hasard a fait que nous sommes retrouvées sur le même lieu de stage en Sud Mayenne. On avait toutes les deux un projet d'installation en collectif, et le courant passait bien entre nous ! A la fin de notre BPREA, nous nous sommes lancées dans la recherche d'une ferme pour s'installer en maraîchage biologique diversifié. Finalement, on a visité une vingtaine de fermes.

Nous avons rencontré Thierry et Marie pour la première fois en février 2020, sans Olivier. Au début, on n'arrivait pas à se projeter sur la ferme pour deux raisons : la présence de vaches, et le nombre de propriétaires (4 différents) qui impliquait la reprise d'au moins 10 ha, ce qui nous paraissait trop pour le maraîchage. Le confinement est ensuite arrivé, mettant fin à la visite des fermes. Finalement, Olivier s'est mis dans la boucle, en soulignant qu'il n'y avait pas de ferme parfaite. Nous sommes donc retournés voir Thierry et Marie, avec Olivier. Il a eu un coup de cœur pour la ferme, notamment du point de vue « lieu de vie ». L'opportunité d'avoir 12 vaches a tout de suite plu à Olivier. Nous avons donc formé un groupe installation à nous 3 (Agnès, Olivier et Louise), en se questionnant sur : comment faire coller une reprise de ferme avec des vaches allaitantes et du maraîchage ? Sans Olivier et sa volonté d'élever des vaches allaitantes, on ne se serait pas projeté sur cette ferme.

Pendant 1 an, nous avons construit, fait mûrir le projet. En parallèle, il y avait un 2<sup>e</sup> collectif qui était intéressé par cette ferme, on se retrouvait donc en concurrence. Thierry et Marie étaient ouverts aux projets des deux groupes, d'autant qu'ils cherchaient à transmettre la ferme depuis 3 ans. C'était leur dernière tentative de transmission. Ils insistaient sur l'importance de bien construire le projet pour obtenir le prêt de la banque. Au final, les deux collectifs ont obtenu l'accord de prêt (janvier 2021), mais les cédants ont retenu notre projet car nous souhaitions reprendre l'élevage. Une autre clef de réussite a été notre présence régulière sur la ferme, pour les questionner, observer les lieux, se projeter, commencer à faire des devis...

Thierry et Marie s'étaient bien préparés à la transmission, en suivant notamment une formation avec l'AFOCG. La transmission était bien organisée (lots à céder, liste du matériel avec les prix...). Ils ont beaucoup été présents pour répondre aux questions, accompagner le projet d'installation : comment ils s'y prenaient eux avec les animaux, les prairies, comment les choses pourraient se faire.

Aujourd'hui, ils sont toujours présents pour nous filer un coup de main, nous conseiller.

## Repères sur le système de production

### La ferme de Thierry et Marie avant la transmission :

- 20 mères avec élevage de veaux sous la mère et bœufs vendus en vente directe.
- 1 UTH.
- Race : croisés normand/charolais.
- 30 ha d'herbe en pâturage et foin.

### La ferme d'Agnès, Louise et Olivier :

- Date d'installation : avril 2021.
- GAEC à deux associés.
- 3 UTH dont un conjoint collaborateur.



#### Atelier maraîchage

- 1 ha de plein champ, 1300 m<sup>2</sup> de serres.
- Maraîchage diversifié, planches permanentes.
- Projet de non travail du sol sous la serre.

#### Atelier bovins viande

- 30 ha d'herbe (prairies permanentes et temporaires).
- 16 mères, vente d'animaux finis.
- Cheptel : croisés normand/charolais.

#### Commercialisation

##### Maraîchage

Récolte le mardi et le vendredi ; ventes le même jour :

- Livraison des structures professionnelles le matin : épicerie bio (le Biocage) à Evron, restaurants sur Mézangers, cantine de Sainte-Gemmes-le-Robert, Supermarché d'Evron...
- Vente directe le soir à Changé et Evron sur pré-commande,
- Vente directe à la ferme le soir sur pré-commande.

##### Viande bovine

Vente de caissettes en vente directe et sur 3 AMAP : Aron, Laval et Le Mans.



## Étude Transmission

Une enquête sur la transmission a été réalisée en 2019 auprès des éleveurs de bovins bio (61 en bovin allaitant, 37 en bovin lait et 4 avec mixité) en Pays de la Loire. Il y a eu 102 réponses d'éleveurs ayant plus de 55 ans. Pour les systèmes allaitant 85% étaient concernés par la reprise totale du site. La transmission demande de l'anticipation pour les cédants avec différentes étapes (de la réflexion jusqu'à la finalisation de la cession). Il faut compter minimum 5 ans.

Les cédants peuvent avoir diverses craintes au moment de la transmission, voici celles qui ont été exprimées par les répondants.

Au moment de se lancer dans la transmission, le premier contact que prend les futurs cédants est le centre de gestion, car il y a un enjeu du chiffrage de la ferme.

Les éleveurs interrogés ont proposé plusieurs pistes d'amélioration pour l'accompagnement des cédants.

### Les craintes

#### Ne pas trouver de repreneur

« Ne pas trouver d'acquéreur et devoir laisser les terres à l'agrandissement d'une ferme conventionnelle »

#### Rentabilité financière

« Pérennité rentabilité pour les années à venir »

#### Accord des propriétaires

« Nous sommes fermiers et nous doutons sur le devenir des terres (reprise pour le loisir comme la chasse ...) »

Accord des propriétaires pour renouveler le fermage au repreneur



#### Manque d'attractivité de l'élevage

### Suggestions des éleveurs

Formation	Accompagnement	Annonces de transmission	Foncier
<p><b>... du cédant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de chiffrage</li> <li>- Plan humain</li> <li>- Solutions alternatives</li> </ul> <p><b>... du repreneur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de compétences pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier avec les étapes et interlocuteurs</li> <li>- « Coaching » cédant – repreneur</li> <li>- Groupe de réflexion</li> <li>- Solliciter les cédants tôt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répertoire unique</li> <li>- RDI Bio</li> <li>- Site de mise en relation cédant – repreneur</li> <li>- Transfert des annonces dans les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les jeunes à accéder au foncier</li> <li>- Organiser la transparence des transactions d'accès au foncier</li> </ul>



E'bio

EBIO (Eleveurs BIO des Pays de la Loire) est une association régionale d'éleveurs bio. Créée en 1996, elle fédérait au 1<sup>er</sup> semestre 2021 plus de 970 éleveurs bio. Elle est présente sur 5 espèces (bovins, veaux, agneaux, porcs et volailles). Elle est gouvernée par un conseil d'administration composé de 29 éleveurs bio représentant toutes les productions et tous les territoires.

Ses missions sont de promouvoir la viande bio, d'organiser la production et le commerce ainsi que d'assurer des débouchés 100% bio à ses adhérents grâce à UNEBIO. EBIO est une des associations actionnaire et fondatrice d'UNEBIO (Union des Eleveurs BIO), outil collectif 100% bio de valorisation des viandes bio à l'échelle nationale sur tous les segments de marchés bio.



ADEARM

L'ADEARM (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Mayenne) est une association qui œuvre pour le développement de l'agriculture paysanne, avec comme priorité l'installation de paysans.

Ses actions :

- Pour accompagner l'installation :  
Rendez-vous individuels ; Formations de l'Idée au Projet ; Cafés installations ; Veille/recherche de foncier.
- Pour accompagner la transmission :  
Rendez-vous individuels ; Formations transmission ; Café transmission ; veille/recherche de repreneur.
- Formation aux paysans  
Organisation de formations en fonction des besoins.
- Sensibilisation à l'agriculture paysanne  
Sensibilisation grand public et en milieu scolaire (fermes ouvertes, rencontres, projection débat).



Civam Bio 53

Le Civam Bio 53 est une association qui a diverses missions : favoriser la transmission, les échanges et les coopérations entre agriculteurs, accompagner les producteurs et les filières, aussi bien sur la technique que sur la commercialisation, la diversification, créer du lien sur les territoires, contribuer à l'évolution du cahier des charges bio, ...

Le Civam Bio 53 accompagne les porteurs de projets à l'installation en agriculture biologique ainsi que les agriculteurs souhaitant céder leur ferme en AB.

Le Civam Bio 53 réalise un premier rendez-vous pour échanger sur votre projet, donner des contacts de producteurs bio installés, d'autres porteurs de projets ou encore des informations sur les démarches et les structures officielles et associatives de l'installation agricole en Mayenne.

Si vous souhaitez aller plus, les animateurs techniques (productions animales, productions végétales, circuit courts, conversion...) peuvent vous accompagner le temps d'une ½ journée pour élaborer votre stratégie d'installation et approfondir vos questionnements.

